L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN. 12 SEPTEMBRE.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais* :

—Un mot de politique :

Nous savons bien que la politique, surtout comme on la fait depuis dix ou douze ans, a des agitations et des troubles qui conviennent peu au travail, à l'agriculture, au commerce, à la paix et à l'intérêt public.

Et nous ne conseillions point aux campagnards d'en faire à tout propos et sans propos.

Mais les campagnards sont citoyens, contribuables et administrés. Ils ont un président, des gouverneurs, des législateurs, des juges, des administrateurs, des membres du juri de police, etc. Il leur faut un bon gouvernement, de sages lois et une honnête administration. Ils ne peuvent donc se désintéresser complètement des choses de la politique. Ils doivent veiller à leurs intérêts.

Et s'il est des radicaux à tous crins, depuis trop longtemps souverains et maîtres, se croyant inamovibles et immortels, dont nous n'avons pas besoin d'admirer les œuvres et de glorifier la sagesse, il est aussi de nombreux conservateurs sensés, honnêtes, désintéressés, honorables, soucieux de l'intérêt public et de l'honneur de la Louisiane, convaincus que l'heure des réformes est enfin venue et que la démocratie a le droit et le devoir de prendre hautement la parole devant le peuple et *pro bono publico*.

Point d'agitation inutile.

Mais l'heure est venue de se grouper, de s'organiser et de s'entendre.

Il est bon que les conservateurs se connaissent et n'aient point, au moment électoral, à se grouper précipitamment et sans ordre.

—Savez-vous que St-Jacques ne vaut actuellement pas cher et que la propriété est tombée chez nous au minimum de sa valeur ?

Car le chiffre de la propriété assessée est de $1,512,211 50.

Et la dite propriété, en vertu du 14 1/2 pour *mille*, paie à l'Etat la somme de $21,927 06.

Joli chiffre de taxes !

Et la même dite propriété, en vertu du *vingt* pour *mille* et du jugement Rathbone, paie à la paroisse la somme de $30,244 23.

Egalement joli chiffre, et très rond !

En additionnant, vous trouvez un total de $52,171 29.

Admirable chiffre !

Nous ne comptons point, bien entendu, le rapport des licences, des féries, &c.

Adonc, quand on n'est pas plus riche que nous et que l'on paie un semblable chiffre d'impôts, comme l'on doit avoir un bon gouvernement ? Car ce qui coûte cher doit être excellent.

Aussi les propriétaires, contribuables et citoyens sont-ils heureux comme des poissons sur la paille.

—Les habitants de la paroisse signent en ce moment une pétition contre la taxe *additionnelle* de paroisse,—taxe que nous ont value le jugement Rathbonne et le *virement* du juri de police Buvee et Cie.,

C'est juste.

Et en avant !

Le *Louisianais* se félicite d'avoir soulevé la question.

Quant à l'intrépide Dornier, il est porteur de la pétition.

Les contribuables, par la dite pétition, chargent MM. J. K. Gaudet, J. R. Winchester et Alf. Roman, avocats, de les représenter et de faire valoir leurs droits devant la Cour de District et la Cour Suprême.

Parlant de la récolte, le *Louisianais* dit :

Que sera la présente année ?

La récolte de maïs est très abondante, et le planteur continuera désormais à semer du maïs : le riz donne des résultats satisfaisants, et la culture du riz ne pourra que se développer : quant à la canne, retardée par les fraîcheurs du mois passé, elle pousse toutefois vigoureusement depuis une semaine ou deux. Il fait présentement une chaleur de Sénégal, et la canne en profite.

Le *Méchacébé* dit, de son côté :

Nous recevons du soleil d'été les coups de la fin ; *in crudâ venenum*. Mais l'excessive chaleur n'empêche pas de récolter riz, maïs et fourrages, produits remarquables cette année par leur abondance. De son côté, la canne profite. Les planteurs riziers feront bien de se hâter de battre et d'expédier, s'ils ne veulent s'exposer à une baisse probable qui résultera un peu plus tard de l'encombrement du marché.

LES PARTIS EN FRANCE.—Le *Moniteur*, qui est le journal officieux du parti orléaniste, dont le *Journal de Paris* est l'organe officiel, se joint à son chef de file pour accuser les légitimistes de toutes les perfidies possibles :

On affirme que les légitimistes sont résolus à toutes les alliances pour faire une campagne électorale contre les membres du centre droit et empêcher ce qu'ils appellent les orléanistes d'entrer au Sénat.

Les députés de l'extrême droite qui n'ont pu faire adopter par la France le drapeau blanc et qui ont refusé le drapeau tricolore des orléanistes iraient ainsi, si nous sommes bien informés, au drapeau tricolore de l'Empire et même s'il le faut, jusqu'au drapeau rouge des radicaux, pour s'opposer à l'élection des amis du comte de Paris.

Ce que dit là le *Moniteur* avait été, la veille, exposé un peu plus longuement par le *Journal de Paris*. Voyez-vous l'audace de ces légitimistes capables de s'allier aux bonapartistes et même aux communards pour empêcher les orléanistes de devenir sénateurs de la République ! Voilà qui est vraiment abominable. Du reste, l'*Union* fait une verte réponse au *Journal de Paris* et le *Moniteur* peut en prendre sa part :

[illegible] lier de l'extrême gauche est une tentative pour le *Journal de Paris*. N'est-ce pas avec elle que ses amis ont fait la Constitution ? N'est-ce pas avec Mr Gambetta que Mr Bocher a signé un pacte d'alliance ?

Et, si aujourd'hui le Moniteur de l'orléanisme pense que le parti de la monarchie pourrait se rencontrer dans un sentiment de répulsion commune avec le parti de la République, ne serait-ce pas la preuve qu'en effet ses amis se préparent à trahir la République comme ils ont trahi la monarchie ?

—Bachaumont termine ainsi sa chronique hebdomadaire :

Mr Buffet, résistant à l'entraînement général, est resté à Paris, et c'est tant mieux, car sa présence nous vaudra le mot de la fin de cette chronique. La presse et la loi qu'elle appelle étaient sur le tapis :

—Pour moi, dit le vice-président du conseil, je ne demande à vivre avec la presse qu'à la façon de Molière avec Mauvilain, son médecin. Ils étaient un jour ensemble au dîner du roi :

—Voilà votre médecin, Molière, dit Louis XIV. Que vous fait-il faire ?

—Sire, nous raisonnons ensemble ; il m'ordonne des remèdes, je ne les fait point, et je guéris.

—N'est-ce pas, continua l'éminent député des Vosges, la vraie façon d'être pour tout gouvernement avec la presse.

Ce programme connu, cessons de nous étonner quand le gouvernement suspend un journal : c'est une ordonnance qu'il déchire.

UN COUP DE PATTE À MR THIERS.—Mr Pouyer-Quertier, président du conseil général, a réuni à dîner ses collègues du conseil. Il n'y a rien de particulier à relever dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, non plus que dans les toasts qui ont été portés à la suite de son allocution. Nous remarquons cependant ces deux phrases dans le discours de Mr le duc de Broglie :

Dans votre rapide passage aux affaires —Mr le duc de Broglie s'adresse à Mr Pouyer-Quertier—vous avez eu une bonne fortune, bien rare pour ceux qui sont appelés à gouverner un pays aussi divisé que le nôtre : vous avez attaché votre nom à un acte qui touche tous les cœurs et concilie tous les suffrages ; vous avez pris une part active à la libération du territoire français. (Nouveaux bravos.)

Je ne vous dirai pas que vous avez été l'auteur de cette délivrance : ce serait une flatterie que vous repousseriez. Vous me répondriez avec raison que personne n'a sauvé ni délivré la France ; qu'elle s'est sauvée et délivrée elle-même ; qu'elle se sauve et se délivre encore tous les jours sous nos yeux, par sa sagesse et par son travail.

—On mande de Genève :

"Mr Thiers est arrivé ce matin sans être annoncé. A l'heure où arrive l'express de Paris, un grand nombre de voyageurs remplissaient la gare pour prendre le train de Neuchâtel et de Lausanne ; ils ont accueilli Mr Thiers par une manifestation des plus sympathiques, et aux cris mille fois répétés de "vive Mr Thiers ! vive la République ! vive la France !"

—Nous lisons dans un journal :

D'après un relevé fait tout récemment, le chiffre total de la récolte en vins de 1875 atteindrait en France 106 millions d'hectolitres. La qualité serait très variée.

Comment le sait-on ?

—On lit dans *Paris-Journal* :

Me Mie, négociant, conseiller municipal de Périgueux, conseiller général de la Dordogne, vient d'écrire une lettre dans les journaux pour faire parler de lui.

On sait que M. Floquet doit l'origine de sa fortune politique à son cri de "Vive la Pologne, monsieur !" poussé sous le nez de l'empereur de Russie, autant qu'à son chapeau excentrique, qui fait en ce moment la joie des caricaturistes.

La réputation de Me Mie vient d'une source tout aussi originale.

"Un jour, à Périgueux, un bonhomme fut arrêté, le jour du 15 août, pour avoir crié : "Vive la république !"

"Me Mie se chargea de le défendre. L'avocat périgourdin se présenta à la barre en criant :

"Vive la république !....

"Il y eut un moment de stupeur dans l'assistance, et l'avocat, après son effet, continua en ces termes :

"—Tel est le cri, messieurs, pour lequel.... etc.

"Il n'en fallut pas plus pour porter aux nues le nom de Me Mie, qui est devenu un aigle dans son pays."

LES SOUSCRIPTIONS EN FRANCE. — La souscription en faveur des inondés du Midi a atteint le chiffre de 26 millions cinq cent mille francs, et tout fait prévoir qu'elle arrivera à près de trente millions.

"Il ne nous a pas paru inutile, dit la *Patrie*, d'appeler l'attention sur le zèle et le dévouement avec lesquels Mme la maréchale de Mac-Mahon s'est consacrée et se consacre encore à la souscription organisée au profit des inondés du Midi. Non contente de s'associer aux délibérations du haut comité de patronage organisé sous sa présidence, elle tient à s'enquérir par elle-même de l'étendue du désastre dans chaque localité, des misères les plus urgentes à soulager, des détails de la répartition, etc., etc. Pour donner plus de temps à cette œuvre éminemment charitable, Mme la duchesse de Magenta n'a même pas voulu quitter Paris malgré la chaleur, et l'on peut dire que c'est bien grâce à son activité, à ses pressants appels que la souscription dépasse aujourd'hui 26 millions et demi.

Les inondés du Midi lui doivent beaucoup, lui doivent presque tout, et nous tenons à la remercier ici non-seulement en leur nom, mais aussi au nom du pays tout entier.

LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES. — Le clergé se remue beaucoup pour appliquer le plus tôt possible la loi sur l'enseignement supérieur. L'évêque d'Angers, suffragant de l'un des archevêques fondateurs de l'Université catholique de Paris, compte établir également une Université dans sa ville épiscopale. La loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ne satisfait pas encore pleinement Mr Freppel ; il se trouve que la liberté lui a été mesurée avec parcimonie ; toutefois, il se met à l'œuvre, en attendant que le législateur "consacre dans toute leur étendue les droits reconnus en partie."

L'évêque d'Angers compte avoir en fonctions, à la rentrée prochaine, une faculté des lettres et une faculté de droit. Dans sa lettre pastorale, que publie le *Monde*, nous voyons que Mr Freppel se propose d'étendre sa surveillance jusque sur la vie privée des étudiants de son Université, et de soumettre ces jeunes gens à des règlements disciplinaires.

Aux deux universités catholiques de Paris et d'Angers s'ajoutera prochainement, d'après le *Monde*, l'université de Lille, depuis longtemps préparée. Le clergé va donc débuter par la création de trois universités. Plus tard, il étendra son réseau sur l'Est et le Midi. "Son activité est grande, dit à ce sujet le *Temps*, et il ne se propose rien moins que de supplanter partout l'Université de France.

Il y a donc urgence, pour cette grande institution, à se préparer sérieusement à la lutte, et il sera nécessaire que l'Etat lui fournisse promptement les moyens de soutenir la concurrence que l'Assemblée lui a suscitée par le vote de la loi sur l'enseignement supérieur."

L'OPINION DE LAMARTINE SUR LA QUESTION D'ORIENT.—Emile de Girardin dit dans la *France* :

Lamartine, ce grand prophète, avait raison lorsque, le 2 juillet 1839, à la tribune de la Chambre des députés, il disait :

"Le rêve, c'est de croire que des populations chrétiennes, disséminées et faibles, vont se constituer dans l'Orient en fédération solide et puissante contre la Russie ; et le réveil, messieurs, voulez-vous que je vous le dise ?

Le réveil ! C'est la Russie à Constantinople et saisissant toute la Perse et l'Asie mineure. C'est l'Angleterre possédant à jamais la Méditerranée par l'Egypte. C'est enfin *ces populations chrétiennes* d'Asie que vous prétendez ressusciter et qui ne peuvent ressusciter qu'à votre ombre, *se déchirant elles-mêmes en guerres intestines et foulées sous les pieds de nouveaux tyrans*."

—Le nombre des états civils de Paris reconstitués s'élève à 1,200,000 ; mais, en dépit des recommandations réitérées faites aux intéressés, il en reste encore plus de 800,000 à rétablir.

—Le *Gaulois* contient, sur l'impératrice d'Autriche, l'anecdote suivante :

"L'impératrice d'Autriche est une écuyère consommée. Elle va souvent se promener seule à cheval, sans le moindre écuyer cavalcadour, et se plaît à errer dans les dunes qui avoisinent son habitation.

"L'autre jour, l'impératrice étant sortie pour faire sa promenade habituelle, rencontra sur son chemin un lièvre qu'elle se mit aussitôt à poursuivre de toute la vitesse de son cheval et qu'elle finit par forcer.

"Mais en France, la propriété est plus divisée qu'en Hongrie, et, au moment même où la gracieuse souveraine parvenait au terme de sa course au clocher, elle fut bel et bien arrêtée pour dégâts par les paysans à qui appartenait le terrain qu'elle venait de parcourir.

"Sa Majesté s'exécuta de la meilleure grâce du monde et donna son adresse aux propriétaires qui furent, comme bien on pense, grassement indemnisés.

"L'impératrice est, dit-on, ravie de cette petite aventure, qu'elle se plaît à raconter dans l'intimité."

Le *Figaro* publie un récit analogue avec de légères variantes.

—Une dépêche arrivée à Plymouth annonce que le commodore Goodenough, commandant le *Pearl* dans la station de l'Australie, a été blessé par une flèche empoisonnée, lancée, le 20 de ce mois, dans un engagement avec les naturels des îles Santa-Cruz, et qu'il est mort des suites de cette blessure.

—En inspectant la coque du *Great-Eastern*, on a constaté qu'un petit nombre de morailles et une immense quantité de moules s'y étaient attachées. Sur certains points, les moules forment une couche de six pouces d'épaisseur. M. Harri Lee estime que le poids total de ces coquillages ne s'élève pas à moins de trois cents tonnes.

—On écrit de Londres, le 24 :

"La reine a fait remettre à miss Dickinsen (l'héroïne du colonel Baker) une lettre autographe, où elle l'assure de sa plus vive sympathie et lui demande son portrait."

—Hier matin, au marché des Batignolles, une femme vendait des légumes et des œufs, ceux-ci contenus dans un petit panier placé un peu en arrière de son corps.

Deux individus s'approchent : l'un marchande les légumes ; pendant ce temps, l'autre s'empare du panier aux œufs sans éveiller l'attention de la propriétaire, et disparaît. Cinq minutes après, l'amateur de légumes discutait toujours avec la marchande.

L'homme aux œufs revient, replace délicatement le panier à sa place ; puis, faisant un circuit, vient se placer à son tour devant la femme et marchande des œufs.

—Combien la douzaine ?

—Vingt-deux sous, monsieur.

—Vingt-deux sous !

Et il examine les œufs.

—Mais, dit-il, ils ne sont pas frais !

—Pas frais ! je les ai tous sortis du nid de mes poules ce matin, à Clichy.

—Mais regardez donc !

Et l'amateur en prend un qu'il écaille sans difficulté. Il était cuit, dur, et tous les autres l'étaient également.

Le plaisant avait porté le panier chez un cafetier voisin, et, dans ces cinq minutes, avait fait cuire les œufs.

Il les acheta néanmoins à la marchande, tout en se plaignant beaucoup de la perversité du monde d'aujourd'hui, qui veut vous vendre des œufs cuits pour des œufs frais.

La marchande n'a jamais pu comprendre comment ses œufs étaient cuits. Elle ne l'expliquait que par la grande chaleur qu'il fait en ce moment.

—Les manœuvres d'automne de l'armée prussienne commenceront le 4 septembre et finiront dans la troisième semaine du même mois. Les soldats de la réserve seront renvoyés dans leurs foyers avant le commencement d'octobre, et les recrues seront appelées sous les drapeaux entre le 1er et le 6 novembre.

Le nombre des officiers étrangers qui demandent l'autorisation d'assister aux grandes manœuvres a, paraît-il, beaucoup augmenté durant ces derniers jours. On cite parmi eux plusieurs officiers américains.

—Une fantaisie culinaire :

Il y a quelques jours, le syndic des bouchers de Paris a offert à ses collègues un grand dîner au café Anglais. Le menu ne comprenait que huit plats exclusivement composés de viande de veau sous diverses formes :

Consommé de veau.
Pieds de veau à la maître d'hôtel.
Riz de veau sauce tomate.
Blanquette de veau.
Côtelettes de veau aux champignons.
Rognons de veau aux œufs.
Carré de veau rôti à l'anglaise.
Salade de tête de veau.

Trop de *veau*, Calchas !

—Une dépêche de Vienne nous annonçait avant-hier le départ de cette ville d'un vélocipédiste anglais, M. Nairn.

Ce sportman s'est engagé à se rendre par vélocipède de Vienne à Paris. Il est en ce moment en route. Il traversera successivement Saint-Polten, Ems, Linz, Munich, Stuttgard, Strasbourg et Nancy. Il se propose de ne voyager que le matin et le soir, en se reposant pendant la plus grande chaleur ; il espère pouvoir arriver à Paris en 14 jours. Le vélocipède dont il se sert pèse 45 livres ; la plus grande roue a un diamètre de 51 pouces.

—Une bien amusante historiette du *Soir*, à laquelle un fait récent donne de l'actualité :

Nous signalions l'autre jour le hasard qui a fait que les cours ont monté après les coups de pistolet tirés par Mr de Gas sur Mr Legrand.... Ce fait nous remet en mémoire une anecdote qui montre la hausse, non par l'arme à feu, mais par l'arme blanche.

Le roi de Naples, auquel on soumettait un jour la faiblesse des cours et auquel on soulignait le mauvais effet de la baisse des fonds publics sur les puissances étrangères, fit venir un général déterminé et lui dit :

—Je n'entends rien à l'agio, mais je désire que la Rente monte.

—Très bien, Sire.

Deux heures après pénétrait dans la Bourse de Naples l'officier supérieur escorté de quarante hommes. Il leur fait mettre l'épée hors du fourreau, et se tournant vers les groupes de financiers :

—Messieurs, leur dit-il en tirant sa montre, il est trois heures et demie ; il faut que pour quatre heures la Rente soit au pair.

Et la Rente était au pair à quatre heures. Ce que c'est, tout de même, que les moyens conciliants !

LES RÉCOLTES EN FRANCE.—Voici une statistique qui nous paraît devoir intéresser nos lecteurs :

La récolte est bonne dans quinze départements : le Finistère, la Manche, l'Orne, l'Oise, la *Lorraine*, l'*Alsace*, la Côte-d'Or, le Cher, la Saône-et-Loire, l'Ain, le Rhône, la Loire, le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Charente-Inférieure.

Elle est assez bonne dans vingt-six départements : le Morbihan, la Mayenne, la Sarthe, le Maine-et-Loire, les Deux-Sèvres, le Loir-et-Cher, la Vienne, l'Indre, la Creuse, la Corrèze, la Dordogne, la Seine-Inférieure, le Pas-de-Calais, le Nord, l'Aisne, les Ardennes, la Marne, la Meuse, Meurthe-et-Moselle, les Vosges, le Doubs, le Jura, la Nièvre, l'Aveyron, les Hautes-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales.

Elle est passable dans quinze départements : les Côtes-du-Nord, le Calvados, l'Eure-et-Loire, la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, le Loiret, l'Indre-et-Loire, la Haute-Saône, l'Allier, la Haute-Vienne, la Charante, le Cantal, la Drôme, la Corse.

Elle est médiocre dans vingt-quatre départements : l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Inférieure, la Vendée, l'Eure, la Somme, l'Yonne, l'Aube, la Haute-Marne, la Haute-Savoie, l'Isère, les Hautes-Alpes, les Basses-Alpes, le Var, l'Ardèche, la Lozère, l'Hérault, l'Aude, l'Ariège, le Lot, le Gers, le Lot-et-Garonne, la Gironde, les Landes, les Basses-Pyrénées.

Elle est mauvaise dans huit départements : la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, le Tarn, le Gard, Vaucluse, les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes.

Comme on le voit, la région la plus éprouvée est celle du Midi, dont presque tous les départements ont une récolte médiocre ou mauvaise.

DEUX SÈVRES. — On écrit de Niort :

"Une épouvantable catastrophe vient de jeter la consternation dans notre arrondissement. Neuf personnes ont succombé à la fois, par suite d'asphyxie par submersion. Parmi ces neuf victimes, il y a six jeunes filles de quatorze à vingt ans et trois garçons de dix, quinze et vingt ans, tous appartenant à des familles les plus honorables. Voici le récit qu'a donné un petit garçon de dix ans, Louis Richard, qui assistait seul à cet effroyable accident :

"Un jour de la semaine dernière, entre sept et huit heures du soir, ces jeunes gens avaient eu l'imprudence de monter, au nombre de dix, dans un bateau qui ne pouvait contenir aisément plus de quatre ou cinq personnes, pour faire une promenade sur l'étang des Pierrières, situé à un kilomètre du bourg du Busseau et à six cents mètres environ de toute habitation. Après un parcours d'une trentaine de mètres à peine, l'embarcation dut passer entre la chaussée et la bonde de l'étang, qui y est reliée par une grosse poutre longue de quatre mètres, et élevée de un mètre quarante au-dessus du niveau de l'eau. Deux jeunes filles eurent la fatale pensée, pour s'amuser, de se suspendre à cette poutre, et comme elles étaient placées à l'arrière du bateau, l'avant se trouvant surchargé, s'enfonça aussitôt à l'endroit le plus profond de l'étang (4 à 5 mètres).

"Aux cris poussés par Richard, plusieurs personnes arrivèrent, mais, hélas ! trop tard. On ne put retirer que neuf cadavres !

Les obsèques de ces neuf malheureux jeunes gens ont eu lieu en même temps. Toute la population des environs suivait le cortège funèbre. A l'église et au cimetière, il y a eu des scènes déchirantes, hélas ! trop expliquées par tant de deuils imprévus et tant de familles atteintes !

—Nous avons dit que le Grand-Conseil de Genève avait adopté l'article 1er de l'arrêté législatif proposé par Mr Heredier, qui retire l'autorisation donnée aux Sœurs de Charité et aux petites Sœurs des pauvres. Lundi, les articles suivants et l'ensemble du projet ont été adoptés.

—On écrit de Salzbourg, le 20 août, à la *Presse* de Vienne, que l'ex-impératrice Eugénie est arrivée dans cette ville, et qu'elle est descendue à l'hôtel Nelboeck, où se trouvait depuis deux jours la reine-mère de Suède. L'ex-impératrice avait d'abord été à Berchtesgaden, mais, trouvant la reine partie, elle était revenue la chercher à Salzbourg. "Bientôt après elle, ajoute le correspondant, arriva à Salzbourg le duc Nicolas de Leuchtemberg. Il s'agit, dit-on, d'un mariage. L'ex-impératrice songe à marier son fils à une princesse suédoise, et elle vient voir la reine-mère pour la gagner à ce projet. La présence du duc de Leuchtemberg doit se rattacher à des transactions financières.

Un télégramme de la *Presse* de Vienne ajoute que l'ex-impératrice est repartie de Salzbourg pour Kufstein.

—Un fait sans précédent dans les annales judiciaires.

La 3e session des assises de la Haute-Loire dont l'ouverture avait été fixée au 1er septembre, n'aura pas lieu cette année, parce que les trois arrondissements du Puy, d'Issigeaux et de Brioude n'ont aucune affaire criminelle à soumettre au jury.

Voilà donc un département où le crime se repose et où l'effraction fait relâche !

N'êtes-vous pas de cet avis qu'on devrait souligner ce fait à la France entière par un compliment dans l'*Officiel* ?

On décore bien des drapeaux.... Pourquoi ne décorerait-on pas un département ?

—Les affaires d'Orient vont, grâce au chômage de la politique intérieure, remettre à la mode les histoires turques. Le *Constitutionnel* raconte avec force détails tout le cérémonial d'un mariage turc ; en voici un incident curieux et qui ne serait guère du goût de nos françaises :

Chaque visiteuse prodigue à la mariée, selon la coutume, ses compliments assaisonnés d'une épigramme : "Tu as de beaux yeux, dit l'une, mais c'est le *kohl* qui les agrandit ainsi ; ils sont trop grands et percés tout de travers."—"Ta bouche est mignonne, reprend une autre, mais trop petite ; je gage que tu ne peux t'en servir pour parler."—Tel le triomphateur romain voyait sa gloire atténuée par le sarcasme d'esclaves gagés.

Accroupi aux pieds de la mariée, un être difforme, bizarrement accoutré, répond à chaque critique : *rai, rai, didé, son tehôk guyzel*, etc., etc. "Hélas ! malheur à elles, tu es très jolie, elles sont laides et vieilles !"

C'est le nain obligé, le bouffon, le *gracioso*, de toutes les cérémonies de ce genre. Quand on n'en a pas à soi, on en emprunte un.

—L'*Ordre*, en annonçant la mort d'un soldat du premier Empire, rappelle qu'il a été le héros d'une aventure extrêmement singulière :

En 1807, les Français s'emparèrent de Rugen, petite île de la mer Baltique, séparée de la côte par un étroit canal. Elle était occupée par un détachement du corps de Davoust, quand l'ordre arriva de l'évacuer à l'instant. On s'embarqua avec tant de précipitation qu'on oublia un factionnaire. Ce factionnaire n'était autre que Roussel. Celui-ci, ignorant ce qui se passait, se promène de long en large, une heure, deux heures, trois heures : enfin, perdant patience, il retourne au poste, qu'il trouve vide. Il s'informe et apprend avec désespoir le départ du détachement.

—Mon Dieu ! s'écrie-t-il, me voilà porté comme déserteur. Je suis perdu, déshonoré.

Et le pauvre factionnaire se met à fondre en larmes.

Sa douleur touche de compassion un honnête artisan, qui l'emmène chez lui, le console, l'héberge, et, au bout de quelque temps, lui donne en mariage sa fille unique.

Tout ce monde vivait heureux et tranquille, quand, cinq ans après, on signale une voile ; les habitants accourent : on reconnaît l'uniforme de l'armée française.

—Pour le coup, c'est fait de moi, dit le pauvre factionnaire.

Mais une idée subite lui rend courage.

Il court au logis, revêt son uniforme précieusement conservé, saisit ses armes, revient sur le rivage et se pose en sentinelle au moment même où les Français vont débarquer, et à l'endroit où, cinq ans auparavant, le départ précipité des troupes l'avait laissé en faction.

—Qui vive ? s'écrie-t-il d'une voix tonnante.

—Qui vive vous-même ! répond-on du bâtiment.

—Factionnaire !

—Depuis quand êtes-vous en faction ?

—Depuis cinq ans !

Davoust rit de l'aventure et fit délivrer un congé en bonne forme à ce déserteur malgré lui.

—Il y a des chiffres que leur importance recommande à l'attention publique. Savait-on que Paris consommât 5,343,379 kilogrammes de pâtisserie, et 1,252,159 litres de sirops ?

O Parisiens, que vous voilà loin de l'amer brouet des Spartiates !

—Finissons par un joli mot d'enfant :

—Georges, disait la petite Marie à son frère, pourquoi dit-on au bon Dieu : "Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien !" Pourquoi ne lui demande-t-on pas pour quatre ou cinq jours pendant qu'on y est ?

Georges, après un instant de réflexion :

—C'est pour avoir du pain tendre !

—Une des artistes les plus distinguées du Théâtre-Français, qui donnait des représentations en province, disait à la maîtresse de l'hôtel où elle était descendue :

—C'est singulier, votre bonne a l'air de me mépriser.

—Elle a bien tort, répondit l'hôtesse... sait-elle ce qu'elle deviendra elle-même un jour ?

—Vous rappelez-vous votre Lhomond : *Talis pater qualis filius*, tel père, tel fils ?

Cham s'en est souvenu dans le *Charivari* de ce matin ; il nous montre un père qui gourmande son fils sur le peu de succès de ses compositions en discours français. Le père est député, d'où le dialogue suivant :

—Comment, tu n'as rien eu en discours français ?

—Mais non ! j'avais copié ce que tu fais à la Chambre !

—Le mot de la fin est à Cham.

La vignette représente un monsieur aux fauteuils d'orchestre, parlant à sa femme qui est dans une baignoire et dont on ne voit que la tête et les mains.

Voici la légende :

AU THÉÂTRE PAR TRENTE-CINQ DEGRÉS.

—Tu n'ôtes pas tes gants, Félicie ?

—J'étouffais ! J'ai tout quitté excepté ça !

LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES GRAVIER ET CARONDELET, NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants :

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane ; sa fondation date de huit ans ; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations ; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices ;

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'EQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord ; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle ; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort ; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité ; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA EQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs :

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. Thomson,	E. B. Briggs,
Henry Abraham,	W. B. Schmidt,
David Wallace,	John J. Adams,
J. B. Camors,	Chas. Chaffe,
B. T. Walshe,	John Henderson,
R. W. Ogden,	Jas. I. Day,
E. A. Tyler,	E. W. Fairchild,
Geo. A. Fosdick,	Henry M. Payne,
J. W. Stone,	S. B. Newman,
Alex. Marks,	John H. Pike,
H. J. Vose,	J. B. Lallande,

1 sept

FACTORS AND TRADERS'

INSURANCE COMPANY,

37 ....rue Carondelet............37

Actif, 30 avril 1875 : $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	R. M. Walmsley,
W. A. Johnson,	A. Brittin,
John I. Noble,	A. H. May,
John Chaffe,	S. H. Snowden,
Richard Milliken,	T. Lytt Lyon,
Samuel E. Moore,	Wm. C. Raymond,
I. L. Warren,	Jas. S. Prestidge,
E. T. Buckner,	Samuel H. Boyd,
Samuel Friedlander,	Joseph McElroy,
A. A. Yates,	E. B. Wheelock,
John I. Adams,	Cyrus Bussey,
Isaac Scherck,	Wm. J. Behan,
	B. F. Eshleman.

5 sept—1m

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

11 juin75—1an Président, EDGAR LABUE.

L'Huile de Sureté du Peuple.

Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine, Nlle-Orléans.

"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon !" si vous brûlez l'huile de sûreté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles légères appelées non explosible.

T. SEWELL, Propriétaire.

Lisez les certificats du Bureau de Santé.

Laboratoire du Bureau de Santé
Etat de la Louisiane.—No 159 de la rue du Canal. Nlle-Orléans, 14 Janvier 1874.

Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.

Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 165 degrés Fareinheit ; il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.

ALFRED W. PERRY, D. M. Chimiste du Bureau de Santé.

Je certifie que le Dr Perry a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.

C. B. WHITE, D. M. Président du Bureau de Santé.

14 août—1m.

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 13juin—6m

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du consigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 122 de la rue Gravier

5mai—6m.

Meubles ! Meubles !

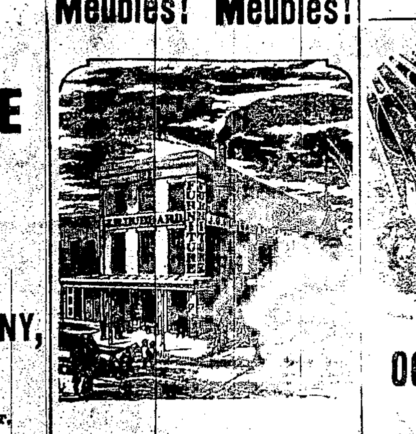

Maison établie en 1840.

Jos. B. Hubbard

Au No 122, rue des Remparts.

Coin de la rue Perdido.

FABRICANT ET MARCHAND DE

MEUBLES

Tapisserie,
Matelas,
Matelas à ressort,
Plumes, &c.
de toute espèce.

Il continue sa liquidation.

SA DEVISE EST :

"Bon marché, mais comptant, invariablement."

Meubles de salon, faits par lui-même, de tous les genres et à

Très bas prix.

Causeuses, ottomanes, berceuses, sofas, &c., &c.

Glaces françaises, étagères, tables de centre ; pupitres et secrétaires de dames pour le salon, chaises de fantaisie.

JOSEPH B. HUBBARD.

AU COIN DES

Rues Remparts et Perdido.

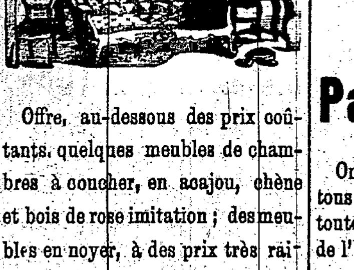

Offre, au-dessous des prix coûtants, quelques meubles de chambres à coucher, en acajou, chêne et bois de rose imitation ; des meubles en noyer, à des prix très raisonnables ; des armoires à glaces et sans glaces, des bureaux, des lavabos, des bois de lit, des chaises et des berceuses--grande variété.

Meubles de salle à manger, en chêne et en noyer ; meubles de bureaux, bibliothèque, corridors, cuisine et galeries.

Soyez vous-mêmes les juges ! Il n'y a pas ici de charlatanisme.

La maison remplit, sans retard, les ordres qu'elle reçoit de la campagne ; elle emballe et expédie les meubles gratis.

S'adresser à

JOSEPH B. HUBBARD

Au No 122 rue des Remparts,
Côté Sud,
Coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

Le SAMEDI,

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000 !

Un lot à chaque six billets !

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN !

PLAN EXTRAORDINAIRE !

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à $502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

15mai

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1 par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.

J. BEGON.

12 fév—1 an t.l.s.i coin Dauphine et St-Louis

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes,	David Urquhart,
George Jonas,	John G. Gaines,
Thomas A. Adams,	Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke,	Christian Schneider,
Chas. J. Leeds,	Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

L. F. GENERES, Président,
CHAS KILSHAW, Trésorier. 20mars75—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 3 à 5 heures.

5mars—1an

VENTES JUDICIAIRES.

ANDRES BURGAN vs. JOHN HUBER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans,—No. 6,232—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, 22 de septembre 1875, à 10 1/2 heures A. M., aux écuries de Regan, No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Un cheval et une charrette.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 sept—3t.

Chaussures.

[illegible]tif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau $5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau $4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

12mai—1an E. CABAUD.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD

De Chaussures à Vis.

153.........Rue Royale.........153
Entre St Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de chaussures à Vis en tous genres. Garanties indévissables.

Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.

30 avril—1an

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.

—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN.

20 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr. No 71 rue Tchoupitoulas.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président,
M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité ; cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà ; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

Envoyés Gratis,

Pendant une année, toutes les semaines DES rapports financiers, contenant le prix des actions au STOCK EXCHANGE de New-York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent apprendre sont invitées à s'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers. 12 Wall street, N. Y.

1er juil— en face du N. Y. Stock Exchange

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville.
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE & ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS.

Ale draught de Philadelphia, de WM. MASSEY & CO.—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour le draught ; fournitures de metteurs en bouteille, outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de :
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et importateur de :
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

1 déc—1an Nouvelle-Orléans

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewitz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne,
Stephen Kranss, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roomer, propriétaire du magasin sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magasins.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 388 rue du Camp,
A. J. Wickes, 108 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 282 rue Villeré.
George Steuernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Gaiennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 231 rue Magasins.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Thelsman, grocer, 264 rue des Magasins.

18 mars—1 an.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire,

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	W. B. Schmidt,
L. F. Généres,	A. Bonnecase,
B. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally.
	A. Chiapella.

17 fév—1an

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS,
INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster,	J. Kohn,	R. F. Thourer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormachlen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
C. Del Bondio,	H. Oertling,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Weckerling,
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Grunewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hassinger,	H. Schultz,	F. M. Ziegler.

8 juin—1 an

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.

No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement : Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, Hâvre et Bordeaux.

17 sept—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Cartonnages pour confiseurs.

PAR O. VALETON, encanteur — MARDI, 14 septembre, à midi, il sera vendu au magasin No 73 rue Vieille-Levée, entre Conti et Bienville—

Une facture de cartonnages de fantaisie pour confiseurs, reçus par le navire Ste-Geneviève, de Bordeaux.

Conditions—Comptant. 12 sept—

Vente par catalogue de 148,700 Cigares de choix.

PAR O. VALETON, encanteur.—MERCREDI, 15 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu à la manufacture de E. Baumgarner, No 57 rue des Magasins, encoignure Natchez—

148,700 Cigares de choix, lesquels sont prêts à être examinés, et seront vendus suivant le catalogue. 11 sept—

PAR C. E. GIRARDEY.

Grande vente à l'encan DE TRENTE FERMES OU HABITATIONS DE CHOIX DANS LA PAROISSE PLAQUEMINES, RIVE GAUCHE DU FLEUVE.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans.—Il sera offert en vente au magasin de Salomon Fallex, 25 milles au-dessous de la ville, MERCREDI, 15 septembre 1875, à 11 heures du matin—

LA PROPRIETE WOODLAWN, subdivisée d'après un plan exposé au dit magasin en trente portions de terre avantageusement choisies pour la convenance des acheteurs.

CONDITIONS—Un cinquième comptant, la balance en cinq termes de un, deux, trois, quatre et cinq ans, avec garanties hypothécaires d'usage et huit pour cent d'intérêt par an.

Cette vente est faite libre de toutes taxes maintenant exigibles, et le lot No 1 est offert sujet à un bail au prix de $150 l'an.

2juil—7 l. v. et 7 l. c.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

DEPARTEMENT DU CAPITAL ACTIF.

Nlle-Orléans, 10 septembre 1875.

A VENDRE :

Les propriétés ci-après décrites sont offertes en vente, aux bas prix suivants, aux conditions très avantageuses d'un quart comptant, le reste divisé dans une période de 10 ans—une partie à seulement 4 1/2 pour cent d'intérêt—savoir :

La maison en briques et à trois étages, No 201 de la rue Bourgogne, entre les rues Ste-Anne et Dumaine, 2d district	$2,400 00
Le No 203 de la rue Bourgogne, touchant à la susdite propriété	2,400 00
La maison basse, briquetée entre poteaux, 2e district, Nos 68 et 70 de la rue Dumaine, près Royale	2,750 00
La maison en briques, et à trois étages, ayant une grande cuisine, No 121 de la rue de Chartres, 3e district, dite des "maisons des architectes"	2,500 00
La maison en briques et à trois étages, 3e district, No 20 de la rue Marigny, entre les rues Decatur et Chartres	1,800 00
La maison et magasin, en briques et à étage, 2e district, No 45 de la rue Decatur, entre les rues Champs-Elysées et Marigny	2,400 00
La maison en briques, et à étage, 2e district, No 203 de la rue de Chartres, entre les rues Hôpital et Quartier	5,600 00
La grande propriété bien connue sous le nom de "Hôtel d'Orléans", rue de Chartres, entre les rues St Louis et Toulouse, 2e district	17,000 00
Le magasin en briques, à trois étages, No 222 de la rue Nouvelle-Levée, entre les rues St-Joseph et New Market, 1er district	1,500 50
La "Fonderie Armstrong," bien connue, dans le 1er district, au coin des rues Nlle-Levée et Erato	15,000 00
Deux bons terrains, touchant à Bell & Menge, 1er district, au coin des rues Gravier et Front, ensemble	6,000 00
L'agréable maison à étage, 2e district, No 392 du Chemin du Bayou, jadis occupée par J. L. Belery	8,000 00
La très bonne maison basse, 3e district, No 68 de la rue des Français, en face de la "Place Washington" et occupée par Mr C. Kilshaw, avec un grand terrain	5,500 00
La bâtisse en briques, rue de Chartres, 2e district, connue sous le nom de "boulangerie Bonny"	10,000 00
Le magasin en briques et à trois étages, au coin des rues Front et de Withers Alley, 1er district, près de la "Fonderie Armstrong"	1,800 00
Le magasin en briques et à trois étages, au coin des rues Front et Erato, 1er district, avec le terrain adjacent qui a 20 pieds de face à la rue Erato	2,000 00
La propriété rue Perdido, 1er district, entre les rues St Paul et St-Pierre, 25 pieds de face sur 120 pieds de profondeur	800 00
Cinq terrains dans le 4e district, ayant chacun 26 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur 85 pieds 10 pouces de profondeur, entre les rues Toledano et Pleasant	1,750 00
Un terrain dans l'îlet A 17, 1er district, ayant 32 pieds 9 1/2 de face sur rues Delord et Water, sur 95 pieds d'un pouce, entre les rues Juliet et Notre Dame	500 00
Cette spacieuse propriété de prix située à l'angle des rues Camp et South, 1er district, en face de la Place Lafayette connue sous le nom de "Florence House", avec le terrain adjacent	30,000 00

Beaucoup de ces propriétés viennent d'être réparées ; elles donnent toutes de bons loyers.

Pour plus de détails, s'adresser à LA BANQUE DES CITOYENS, Au coin des rues Royale et Douane.

10 sept—1m—3 f par sem.

MEUBLES.

R. M. & B. J.

MONTGOMERY,

MEUBLES. Marchands de Meubles. MEUBLES.

Bureaux et salles d'encan, au Armory Hall, 87 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons ajouté à nos assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN ; ameublements de chambres à coucher des derniers genres et des derniers modèles ; ameublements de salles à manger, meubles de bureaux et de bibliothèques ; meubles ordinaires pour habitation ; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes privées ou d'encan. Ayant l'intention de demeurer en affaires et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir de contenter nos clients. Avant d'acheter ailleurs, venez visiter nos magasins. 21 mars—6m

MEUBLES.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes :

Auclair, Louis — Astrua, Paul Lucien — Artus, Dominique—Aubel, Vve, née Philippine Coquet —Bachelier, Claude—Baptendier, Alexis—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Désiré — Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnoton, Marie Barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste — Castaigno, Théodore —Chavanno, Antoine—Cassagne, Mathilde—Carol, Justin—Corne, François—Chauvel, André—Coulon, Marie—Chonlenx, Jean—Courier, Mr—Couvère, Mr—Contedean, Pierre Henri—Cussy, Louis Frédéric — Dalhe, Mlle Louise—Daniel, Louis—Decker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dur, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Faucon, F. M.—Fourtané, George—Gallois ; les époux—Gardon, Louise—Gentet Georges Alphonse — Gregory, Joseph — Guénaut, les époux — Gros, Pierre — Guiguet, Paulin—Herpêche, Gaston René—Hervé, Alphonse—Hézeau, François Louis—Jacquet, Jean—Keilwasser, Georges—Klein, Frédéric—Keiffer, Justin—Lafarge, Victor ou Jules — Laboulaye, Joséphine — Laguens, Martial—Lapeyre, Jean—Langa, Sylvain, Marie, Charles—Lévy, Charles—Lasallette, Jean —Lavolaire, Jean Entrebe—Lavigne, Mme Isaac —Le Borgne, Vincent—Le Bou, Eugène—Lœvf, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Leporé, Séraphin—Leprince, Théophile—Lizan, Dominique—Lilou-Pelon, Jean—Levêque, Stanislas—Maloz, Louis—Mariotte, Noël Irené—Mariotte, Melissa—Mariotte, Joseph Noël—Marsondet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mde—Nassoy, Louis—Neirengarten, Jules —Ouvrar, Wm.—Pérès, Auguste—Peyronnet, Albert Guillaume—Pierrot, François—Philbert, Sylvain Jean—Pigaillot, la famille—Ponsan, Dominique — Portal Jean Pierre — Passette, Antoine—Quévrement, Frédéric Charles—Ruesz, Martin—Rambosson, Barthélemy—Régnier, Prosper—Rémy, la famille—Renard, Mme, née Motard—Renard, Joseph Boniface — Rigal, Joseph—Roussineau, Bernard—Sevelinge, Claude—Stacton Wm. du F. Merdinianc—Stroelin, Mme Ve. née Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Marie—Tesson Jean Baptiste—Tréaal, Maurox François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme, Vve née Vignes—Valain, Louis Ambroise—Valencourt, Louis.

Ce 19 août 1875.

Le Consul de France gérant, VICOMTE PAUL d'ABZAC

19 août—

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

Le grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI RHEUMATIC MIXTURE"—mélange pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu que des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fourni les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par

W. L. JURGIELEWICZ, Pharmacien au coin des rues Magasins et Thalie, Nlle-Orléans Lne.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :

Ventes rapides et légers bénéfices.

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alexandre Levy, encanteur—Salle d'encan au No 33 de la rue des Magasins—LUNDI, 13 septembre, à dix heures et demie, il sera vendu un stock frais et choisi de—

Marchandises sèches, étrangères et américaines, étoffes de blanc, 6/4 flanelles, carreaux, alpacas, étoffes pour robes, [illegible] mousselines suisses, gingas, denims indiennes, coton blanc et coton écru.

—Egalement—

Drap, casimirs, doeskins, jeans, tweeds, lingerie, "notions", rubans, boutons, collerettes.

Conditions à la vente. 12 sept—

PAR M. W. NEWMAN.

400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN,—H. Stein, encanteur, LUNDI, 13 septembre 1875, à 11 heures du matin, à la salle d'encan, No [illegible] de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée—Il sera vendu,

400 caisses bottes, souliers et brodequins.

Formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 12 sept—

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT.—Encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse,—MERCREDI, 15 septembre 1875,—il sera vendu à 11 heures du matin, sur la rue Bienville, à l'écurie de Cork, près de chez Mr Canterot,—

La vacherie de Arthur Miller, comprenant—

6 vaches laitières, 1 cheval 1 charrette à lait, les baquets, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.—La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $150 comptant, et au dessus de $150 six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 11 sept

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 13 septembre 1875, il sera vendu à 11 heures du matin sur l'Avenue de Carrollton, à l'ancienne écurie Rontche—

La vacherie de Mr Paul Fos, comprenant—

9 vaches laitières et 1 taure.
1 cheval, 1 charrette à lait.
Les bidons, baquets, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 5sept—

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait,

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT : belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute sa commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix [illegible]

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud.

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine. cet argent compte plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre [illegible] Venez chez nous [illegible] de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal : tout le monde vous l'indiquera. 21fév—

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO,

Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.

PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No 155 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant de No 153 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 18janv—1an

Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les noces, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix modérés.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

4oct—1an

Le grand Remède anglais.

Le baume de Syricum et les pilules toniques.

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année la triste certitude que les affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises.

augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

Les maladies des reins

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins ; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des membranes délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

L'ivrognerie.

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques ; ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

L'opium.

L'usage de cette drogue si pernicieuse, comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

Baume de Syricum et des pilules toniques

un véritable trésor, car ils détruisent le désir, ils rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.
Agents pour la vente en gros :
E. MONTEUSE & CO., Nouvelle-Orléans La.
COLLINS BROS., St Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 6 juil—1 an.

JOS. DAVID,

127 Vieille Levée ou Decatur.

NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

REÇOIT des consignations de Sucre, Coton, Riz, etc., etc.

En main un assortiment général de Groceries Vins, Liqueurs, etc., etc.

Avances libérales faites sur toutes consignations 1 nov—1an.

PHOTOGRAPHIES.

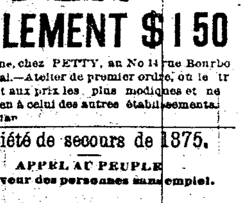

SEULEMENT $1 50

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.

23 mai—1an

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures ; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 68 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 18 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 68 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
1 juin— J. C. POTTS, Secrétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10cts. le numéro.